TRAITEMENT BOIS DE JARDIN

***Formule BIACTIV' : actions préventive et curative**
***Renforce la durabilité des huiles et lasures**

Destination

Type de produit 8. Produit de protection du bois destiné au grand public pour lutter contre les insectes et les champignons. Traitement préventif et curatif du bois extérieur. Idéal sur tous types de bois sains ou attaqués de type : chalets, car-ports, pool houses…

Propriétés

Formule BIACTIV' garantie jusqu'à 20 ANS, qui AGIT IMMEDIATEMENT contre les insectes et les champignons et EMPECHE toute ré-infestation en restant active au cœur du bois.

- Formule renforcée en AGENTS FONGICIDES pour protéger durablement les bois soumis à l'humidité, à l'eau et aux champignons.
- Empêche le développement des CHAMPIGNONS de pourriture (testé à la norme européenne EN 113).
- Elimine les insectes xylophages et leurs larves tels que capricornes, lyctus et vrillettes. Préventif anti-termites. (formule testé aux normes européennes EN46, EN1390, EN370, EN118).
- Formule à base d'huile naturelle en microémulsion qui permet aux matières actives de pénétrer profondément dans le bois.
- Incolore. Ne tache pas le bois. Séchage rapide.
- Prolonge la tenue des lasures, vernis, peintures et huiles extérieures…
- Compatible avec toutes les finitions V33: lasures, vernis, peintures, huiles et saturateurs.

Type de formulation : EW émulsion de type aqueux. Les molécules actives insecticides et fongicides utilisées garantissent un traitement performant et durable, en totale conformité avec la législation européenne sur les traitements du bois.
Formulé sans solvant ajouté et sans odeur gênante. Liquide prêt à l'emploi.

Préparation

Le bois doit être nu, propre et sec.

- Bois verni ou peint : décapez avec le Décapant Bois V33. Rincez à l'eau. Laissez sécher 24 H. Poncez et dépoussiérez.
- Bois ciré : retirez les couches de cire avec un décireur. Poncez et dépoussiérez.
- Bois lasuré : poncez pour revenir au bois brut.

Application

- **Application sur bois attaqués :**

1.Éliminez les parties friables par brossage ou ponçage et renforcez ou remplacez les parties trop endommagées.
2.Appliquez abondamment en 3 couches par badigeon (au pinceau) ou aspersion (pulvérisateur de jardin ou pistolet basse pression) sur toute la surface du bois sans oublier les sections et les assemblages.

- **Application sur bois sain :**

Appliquez abondamment en 2 couches puis terminer par un produit de finition (lasure, peinture, vernis, huile) afin de garantir longévité à vos bois.
Attention : Ce produit ne peut être appliqué sur du bois en contact avec le sol.

Teinte : incolore

Conditionnement : 0.75L – 2.5L - 5L

Sans dilution

Nettoyage des outils: eau

Matériel : Pinceau ou pulvérisateur

CONSEILS

• Pour les bois en contact avec la maçonnerie (colombages, châssis de fenêtres…), vérifier la bonne étanchéité des joints, enduits ou colle, de manière à proscrire tout piège à eau. Conditions idéales d'application : entre 12° et 25°C.

EFFICACITÉ GARANTIE 20 ANS

Effectué selon le mode d'emploi et dans les règles de l'art, le traitement offre une efficacité préventive, insecticide et fongicide jusqu'à 20 ans. Pour une bonne efficacité préventive, les bois traités ne devront pas être poncés, coupés ou recoupés.

Composition :

Cypermethrine (n°CAS : 52315-07-8) 0,17% m/m
Propiconazole (n°CAS : 60207-90-1) 0,13% m/m
Tebuconazole (n°CAS : 107534-96-3) 0,14% m/m
Date limite d'utilisation : voir étiquette
N° d'autorisation : 3813B

PRECAUTIONS D'EMPLOI

R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. S2 : Conserver hors de la portée des enfants. S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. S23 : Ne pas respirer les vapeurs. S24/25 : Éviter le contact avec la peau et les yeux. S37/39 : Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. S61 : Eviter le rejet dans l'environnement.
Consulter les instructions spéciales / la fiche de données de sécurité. Ne pas traiter les ruches.
CRAINT LE
GEL. Contient du propiconazole. Peut déclencher une réaction allergique.
ATTENTION : Risque d'auto combustion des textiles et outils souillés par le produit. A éliminer dans un récipient hermétiquement fermé. La formule de ce produit est déposée au centre antipoison de Belgique. En cas d'incident ou d'ingestion, appelez un médecin ou le centre antipoison au +32 (0)70 / 245 245.